



PÉRINATALITÉ

La périnatalité se définit comme l'ensemble des processus liés à la naissance, depuis la contraception jusqu'aux premiers mois de la vie du nourrisson, en passant par le désir d'enfant, le diagnostic anténatal, la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, l'accouchement ou l'allaitement. L'enjeu : faire en sorte que la grossesse et l'accouchement se déroulent dans les meilleures conditions possibles, mais aussi prévenir les problèmes de santé chez l'enfant et la mère après la naissance.



Les professionnels des maternités et des services de néonatalogie, des centres périnataux de proximité, des services d'hospitalisation à domicile, de PMI, du secteur libéral, des centres de santé, des CMS, des CAMSP peuvent adhérer au réseau : anesthésistes, assistantes sociales, échographistes, auxiliaires de puériculture, gynécologues obstétriciens, orthophonistes, médecins généralistes, pharmaciens, pédiatres, pédopsychiatres, psychologues, psychiatres, puéricultrices, sages-femmes...

CONTACTEZ-NOUS



Siège social

9 rue du Capitaine Alfred Dreyfus
35000 Rennes
02 99 63 12 62



www.perinatalite.bzh



Un réseau de professionnels au service des femmes, des parents et des enfants



Coordination et appui
des professionnels



Formation et
communication



Expertise médicale
et évaluation

COORDINATION ET APPUI DES PROFESSIONNELS

- Garantir à toutes les femmes, les parents et les enfants, la sécurité à la naissance
- Assurer des prises en charge précoces et adaptées, au plus près du domicile à chaque fois que la sécurité le permet
- Prendre en compte la dimension psychologique et émotionnelle de la naissance
- Intégrer l'environnement dans le parcours de santé périnatale
- Accompagner les enfants vulnérables et leur famille

EVALUATION ET EXPERTISE MÉDICALE

- Assurer le recueil des indicateurs en santé périnatale
- Identifier les fragilités d'offres de soins
- Participer aux enquêtes nationales en périnatalité
- Apporter une aide méthodologique dans le cadre des Revues Morbidité Mortalité (RMM)

FORMATION ET COMMUNICATION

- Développer les analyses de pratiques professionnelles
- Permettre l'acquisition ou l'amélioration des connaissances des professionnels en périnatalité
- Diffuser les informations aux professionnelles : bonnes pratiques, recommandations nationales, textes législatifs...

QUI SOMMES-NOUS ?

Le réseau de santé Périnatalité Bretagne a pour objectifs : la coordination, l'appui, l'évaluation et l'expertise médicale en amont et en aval de la naissance.

Le réseau est promu par une association loi 1901 à but non lucratif, financée par l'Agence Régionale de Santé Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine.



VOUS ÊTES PROFESSIONNELS EN PÉRINATALITÉ ?

Le réseau Périnatalité Bretagne favorise des rencontres régionales et territoriales pluriprofessionnelles, met à disposition des outils et documents pour améliorer les pratiques de chacun et communique par des newsletters, revue trimestrielle, via les réseaux sociaux et le site internet.